

18

A3



## COMITE DE QUARTIER DES GRAVOUSES 4 ROUTES MONTJUZET

Siège social : 24 rue de Nohanent Clermont Ferrand

Objet : contribution du Comité de quartier 24/06/2022

### ENQUETE PUBLIQUE PROJET « INSPIRE »

#### A Messieurs les commissaires enquêteurs du projet Inspire

Le projet Inspire initié par la métropole de Clermont propose un schéma de circulation innovant destiné à réduire la circulation automobile au profit de transports en commun à haut niveau de service et de favoriser la mobilité « douce ». La solution retenue est la mise en sens unique de l'avenue Raymond Bergougnan (sens descendant) pour les VL. Ce choix répond-il aux objectifs ?

**Réduire la circulation automobile** : Encore faut-il qu'il y ait un parking relais en haut de l'avenue du Puy de Dôme ce qui compte tenu du manque d'espace disponible ne semble pas envisageable. Les places de parking public déjà saturé seront encore limitées par l'impossibilité de se garer dans le sens descendant.

**Fluidifier la circulation des bus** : difficile d'envisager une circulation régulière en période de pointe (un bus toutes les 6mn) car l'effet entonnoir provoqué au carrefour des 4 Routes : (passage d'un axe à double sens av de Puy de Dôme au sens unique à Bergougnan) va provoquer une saturation qui va contrarier la circulation et donc les bus avec des retards qui vont se répercuter car l'avenue est en tête de ligne.

**Limiter les émissions de gaz et de particules à effet de serre** le contournement du quartier par les rues avoisinantes engendre un allongement des distances de 700 m pour se rendre à Galaxie et 1.4 km pour remonter en haut de l'avenue Bergougnan.

**Partager l'espace public entre bus, automobiles, pistes cyclables et piétons**, ne convient pas à une avenue étroite dans sa partie supérieure près du carrefour des 4 Routes.

**Favoriser les transports « doux à vélo** : le quartier en forte pente limite sérieusement les flux pour l'essentiel destinés à quitter l'agglomération. Le vélo n'est pas utilisé pour circuler à l'intérieur du quartier ou en direction du centre ville.

**Favoriser l'attractivité de la ville** : les déplacements pendulaires et les flux de touristes seront contraints d'utiliser des rues périphériques souvent étroites et inadaptées à une augmentation de la circulation.

**Améliorer la sécurité des usagers** : elle ne pourrait qu'être aggravée aux carrefours par manque de visibilité avec des cyclistes qui descendent les rues en pente à grande vitesse. (rue de Durtol-Avenue Bergougnan et rue de Barante) La rue des Gravouzes, parallèle à l'avenue Bergougnan pourrait assurer des déplacements à vélo plus sécurisés.

Pour toutes ces raisons nous proposons le maintien de l'avenue en double sens et une étude pour que la rue des Gravouzes, peu fréquentée et ombragée soit réservée aux cyclistes piétons avec pour seule exception un accès automobile en sens unique pour les riverains.

Soyez assurés de notre volonté d'agir en faveur de l'amélioration de la vie quotidienne de notre quartier tout en prenant en compte les impératifs environnementaux.

Pour le Comité : Christian ROGFR. président